ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

31 décembre 2022

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 15 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales
(le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 mars 2023

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	**2022**	**2021**
Actif		
Actif courant		
Placements	11 992 841 **$**	15 864 475 **$**
Trésorerie	165 467	172 082
Dividendes à recevoir	54 856	39 548
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	118 458	217 396
	12 331 622	**16 293 501**
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	84 730	70 990
Montant à payer pour les options vendues	41 339	74 973
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	1 133	5 442
	127 202	**151 405**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**12 204 420 $**	**16 142 096 $**
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	**1 850 000**	**1 550 000**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	**6,60 $**	**10,41 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	463 926 $	330 922 $
Intérêts à distribuer	27 299	7 821
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(1 425 737)	717 897
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(4 092 290)	1 978 286
Gain (perte) net sur les placements	(5 026 802)	3 034 926
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	146 936	(96 745)
Gain (perte) de change net réalisé	(514 394)	(133 442)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	30 761	(21 872)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(93 222)	230 351
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(429 919)	(21 708)
Revenu total (montant net)	**(5 456 721) $**	**3 013 218 $**
Charges (note 5)		
Frais de gestion	131 611 $	107 348 $
Retenues d'impôts	54 623	39 033
Coûts de l'information aux porteurs de parts	16 952	14 333
Honoraires d'audit	30 492	26 428
Honoraires des agents des transferts	9 999	10 089
Droits de garde et frais bancaires	45 069	45 278
Frais du comité d'examen indépendant	463	493
Droits de dépôt	18 989	19 804
Frais juridiques	7 039	5 951
Coûts de transactions (note 9)	34 133	44 247
Total des charges	**349 370**	**313 004**
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(121 327)	(116 842)
Total des charges (net)	**228 043 $**	**196 162 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(5 684 764) $**	**2 817 056 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)	**(3,15) $**	**2,33 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2022**	**2021**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**16 142 096 $**	**8 130 570 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(5 684 764) $**	**2 817 056 $**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 233 598	5 872 310
Rachat de parts rachetables	(1 486 925)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	**2 746 673 $**	**5 872 310 $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(277 348)	(178 623)
Gains en capital	-	(220 850)
Remboursement de capital	(722 237)	(278 367)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(999 585) $**	**(677 840) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**12 204 420 $**	**16 142 096 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5 684 764) **$**	2 817 056 **$**
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	1 269	(1 516)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	1 425 737	(716 953)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(146 936)	96 745
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	4 092 290	(1 978 286)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(30 761)	21 872
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	93 222	(230 351)
Produit de la vente de placements*	6 555 005	7 892 840
Achat de placements*	(6 261 196)	(9 340 877)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(13 901)	(2 392)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**29 965 $**	**(1 441 862) $**
Activités de financement		
Produit net de l'émission de parts rachetables*	1 344 759	1 932 371
Rachat de parts rachetables*	(394 225)	-
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(985 845)	(649 215)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(35 311) $**	**1 283 156 $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(5 346)	(158 706)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(1 269)	1 516
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	172 082	329 272
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**165 467 $**	**172 082 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice**	27 299 **$**	7 821 **$**
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	393 995	291 446

* Ne tiennent pas compte des opérations applicables non réglées en trésorerie (opérations en nature)
** Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
	ACTIONS			
	Immobilier			
6 283	Agree Realty Corporation	568 464	603 414	4,9
1 864	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	409 544	367 650	3,0
1 942	American Tower Corporation	632 165	557 079	4,6
519 399	Assura PLC	627 311	463 792	3,8
3 663	Camden Property Trust	623 519	554 891	4,5
178 500	CapitaLand Ascendas REIT	509 777	494 421	4,1
15 108	Castellum AB	462 242	247 497	2,0
38 322	Charter Hall Group	506 503	423 229	3,5
37 058	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	533 640	546 976	4,5
3 073	Crown Castle Inc.	676 307	564 377	4,6
3 888	Digital Realty Trust, Inc.	676 930	527 857	4,3
2 101	Federal Realty Investment Trust	289 773	287 434	2,4
20 413	Goodman Group	313 377	326 683	2,7
15 530	Healthpeak Properties, Inc.	557 348	527 162	4,3
8 082	Highwoods Properties, Inc.	419 500	306 186	2,5
2 214	Innovative Industrial Properties, Inc.	471 996	303 823	2,5
11 969	Invitation Homes Inc.	532 851	480 347	3,9
288 000	Keppel DC REIT	648 456	515 317	4,2
3 162	Life Storage, Inc.	444 894	421 713	3,5
2 667	Mid-America Apartment Communities, Inc.	608 744	566 909	4,6
2 287	Prologis, Inc.	339 380	349 079	2,9
2 652	PSP Swiss Property AG	419 696	421 352	3,5
4 969	Regency Centers Corporation	443 921	420 502	3,4
26 143	Safestore Holdings PLC	420 236	404 403	3,3
2 036	Simon Property Group, Inc.	328 153	323 862	2,7
11 038	STAG Industrial, Inc.	494 000	482 888	4,0
2 603	Sun Communities, Inc.	553 652	503 998	4,1
	Total des actions	**13 512 379**	**11 992 841**	**98,3**

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
	OPTIONS			
	Immobilier			
(2 000)	Agree Realty Corporation – janv. 2023 à 70 USD	(4 793)	(5 958)	(0,1)
(600)	American Tower Corporation – janv. 2023 à 220 USD	(3 615)	(2 437)	-
(1 200)	Camden Property Trust – janv. 2023 à 115 USD	(3 122)	(3 006)	-
(4 900)	Castellum AB – janv. 2023 à 125 SEK	(2 299)	(3 561)	(0,1)
(1 000)	Crown Castle Inc. – janv. 2023 à 135 USD	(6 573)	(4 739)	(0,1)
(1 200)	Digital Realty Trust, Inc. – janv. 2023 à 105 USD	(4 108)	(2 031)	-
(600)	Federal Realty Investment Trust – janv. 2023 à 105 USD	(822)	(1 666)	-
(5 100)	Healthpeak Properties, Inc. – janv. 2023 à 25 USD	(5 238)	(4 661)	(0,1)
(700)	Innovative Industrial Properties, Inc. – janv. 2023 à 115 USD	(4 026)	(664)	-
(1 700)	Invitation Homes Inc. – janv. 2023 à 32,5 USD	(815)	(230)	-
(800)	Mid-America Apartment Communities, Inc. – janv. 2023 à 160 USD	(3 834)	(2 166)	-
(700)	Prologis, Inc. – janv. 2023 à 115 USD	(3 163)	(2 227)	-
(800)	PSP Swiss Property AG – janv. 2023 à 108 CHF	(2 285)	(2 905)	-
(600)	Simon Property Group, Inc. – janv. 2023 à 120 USD	(1 980)	(1 730)	-
(800)	Sun Communities, Inc. – janv. 2023 à 145 USD	(2 794)	(3 358)	-
	Total des options	**(49 467)**	**(41 339)**	**(0,4)**
	Total des placements	**13 462 912**	**11 951 502**	**97,9**
	Contrats de change à terme (note 6)		**117 325**	**1,0**
	Autres actifs, moins les passifs		**135 593**	**1,1**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**12 204 420**	**100,0**

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 14 juin 2017 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 juin 2017. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital, et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des leaders du secteur des FPI[1]. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équipondéré composé d'actions de 20 à 30 leaders du secteur des FPI envisageables pour un placement[1] ayant une capitalisation boursière d'au moins 2 G$ au moment de l'investissement.

Le 14 juin 2019, le fonds Global REIT Leaders Income ETF est devenu le FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers
Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés
Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

[1] Voir le prospectus daté du 6 juin 2022 du Fonds.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme
Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers
Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options
Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

   Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

   Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HGR. Au 31 décembre 2022, le cours de clôture des parts était de 6,61 $ (10,40 $ au 31 décembre 2021).

Souscriptions et rachats
Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Parts en circulation
Total en circulation au 1er janvier 2021	**925 000**
Parts rachetables émises	625 000
Total en circulation au 31 décembre 2021	**1 550 000**
Parts rachetables émises	525 000
Parts rachetables rachetées	(225 000)
Total en circulation au 31 décembre 2022	**1 850 000**

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 1 804 932 parts (1 209 247 parts en 2021).

Distributions
Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 999 585 $ (677 840 $ en 2021).

Le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permettait de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires (le cas échéant), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges
Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 4 923 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (5 202 $ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions
Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 ou 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 121 327 $ des charges du Fonds (116 842 $ en 2021). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou

contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2022					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	12 janvier 2023	873 005 CAD	650 000 USD	(7 055) $	0,7446
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	12 janvier 2023	7 842 972 CAD	5 700 000 USD	125 513 $	0,7268
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2023	993 244 CAD	985 000 SGD	(2 745) $	0,9917
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2023	239 105 CAD	1 826 000 SEK	1 980 $	7,6368
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2023	415 880 CAD	282 000 CHF	2 302 $	0,6781
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2023	747 630 CAD	823 000 AUD	(11 477) $	1,1008
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2023	852 093 CAD	515 000 GBP	8 807 $	0,6044
Total				**117 325 $**	

Au 31 décembre 2021					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 janvier 2022	1 046 409 CAD	723 000 EUR	4 997 $	0,6909
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 janvier 2022	557 791 CAD	3 950 000 SEK	4 799 $	7,0815
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 janvier 2022	1 015 727 CAD	1 085 000 SGD	(2 682) $	1,0682
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 janvier 2022	1 889 988 CAD	2 060 000 AUD	(5 919) $	1,0900
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 janvier 2022	1 089 139 CAD	640 000 GBP	(6 637) $	0,5876
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	11 février 2022	9 451 967 CAD	7 300 000 USD	217 396 $	0,7723
Total				**211 954 $**	

Compensation des contrats de change à terme
Aux 31 décembre 2022 et 2021, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés aux 31 décembre 2022 et 2021. La compensation est possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2022			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montants admissibles à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	138 602 $	(20 144) $	118 458 $
Passifs dérivés	(21 277) $	20 144 $	(1 133) $

31 décembre 2021			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montants admissibles à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	227 192 $	(9 796) $	217 396 $
Passifs dérivés	(15 238) $	9 796 $	(5 442) $

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2022, 97,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,3 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 599 642 $ (793 224 $ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar australien	751 568 $	759 106 $	(7 538) $	(0,1)
Livre sterling	870 274 $	843 286 $	26 988 $	0,2
Dollar de Singapour	1 011 010 $	995 989 $	15 021 $	0,1
Couronne suédoise	246 747 $	237 125 $	9 622 $	0,1
Franc suisse	421 843 $	413 578 $	8 265 $	0,1
Dollar américain	8 220 011 $	8 597 520 $	(377 509) $	(3,1)
Total	**11 521 453 $**	**11 846 604 $**	**(325 151) $**	**(2,7)**

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2021				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar australien	1 882 070 $	1 895 907 $	(13 837) $	(0,1)
Euro	1 067 761 $	1 041 412 $	26 349 $	0,2
Livre sterling	1 122 703 $	1 095 776 $	26 927 $	0,2
Dollar de Singapour	1 025 538 $	1 018 409 $	7 129 $	-
Couronne suédoise	555 848 $	552 991 $	2 857 $	-
Dollar américain	9 822 936 $	9 234 571 $	588 365 $	3,6
Total	**15 476 856 $**	**14 839 066 $**	**637 790 $**	**3,9**

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 11 404 526 $ (15 390 824 $ au 31 décembre 2021) et à 116 927 $ (86 032 $ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 16 258 $ (31 890 $ au 31 décembre 2021), ou 0,1 % (0,2 % au 31 décembre 2021), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

La quasi-totalité des titres du portefeuille sont libellés en devises et les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir le sont également. Le Fonds conclut un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur des placements du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	668 849	-	-	668 849
FPI	11 323 992	-	-	11 323 992
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	118 458	-	118 458
Total des actifs financiers	**11 992 841**	**118 458**	**-**	**12 111 299**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(34 873)	(6 466)	-	(41 339)
Contrats de change à terme	-	(1 133)	-	(1 133)
Total des passifs financiers	**(34 873)**	**(7 599)**	**-**	**(42 472)**

FNB Harvest de revenu Leaders des FPI mondiales

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 619 532	-	-	1 619 532
FPI	14 244 943	-	-	14 244 943
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	217 396	-	217 396
Total des actifs financiers	**15 864 475**	**217 396**	**-**	**16 081 871**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(66 829)	(8 144)	-	(74 973)
Contrats de change à terme	-	(5 442)	-	(5 442)
Total des passifs financiers	**(66 829)**	**(13 586)**	**-**	**(80 415)**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

La valeur des actions et des options vendues est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	**31 décembre 2022**	**31 décembre 2021**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
États-Unis	66,7	60,8
Singapour	8,3	6,4
Royaume-Uni	7,1	6,9
Australie	6,2	11,7
Canada	4,5	2,5
Suisse	3,5	-
Suède	2,0	3,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,1	0,9
Contrats de change à terme	1,0	1,3
Allemagne	-	3,9
France	-	2,7
Options	(0,4)	(0,5)
Total	**100,0**	**100,0**

Segment de marché :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Immobilier	98,3	98,3
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,1	0,9
Contrats de change à terme	1,0	1,3
Options	(0,4)	(0,5)
Total	**100,0**	**100,0**

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 1 695 969 $ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital pouvant être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.

Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5
Tél. : 416 649-4541
Sans frais : 866 998-8298
Téléc. : 416 649-4542
Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.